



17/04/2020

## BOURSES, AIDES & PRETS ACCORDÉS A NOS ETUDIANTS

## Financer ses études : Bourses, Aides, & Prêts



Il existe de nombreuses options de bourses, aides et prêts pour le financement de vos études à IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY. Ce sont :

- **Bourse sur critères sociaux** ;
- **Aide au mérite** (exemption partielle ou totale des frais de scolarité, allocations mensuelles) ;
- **Prêts** : l'étudiant dispose d'un délai de 36 mois, à partir de la fin de ses études, pour payer les frais de scolarité. C'est le programme « STUDY NOW PAY LATER ».

Ces bourses, aides et prêts sont accordés sur la base de critères très sélectifs, et des données vérifiables, le tout dans le respect des quotas du nombre de boursiers par rapport à l'effectif global de l'Ecole. Il est possible de cumuler certaines de ces bourses.

Pour tout renseignement concernant les bourses, les aides et les prêts, toutes les informations sont fournies sur cette page web consacrée aux bourses, aides et prêts :

- Tableau comparatif entre ces différentes options ;
- La fiche de description détaillée de chaque programme de bourses, d'aide ou de prêt (fichier téléchargeable) ;
- Fiche de soumission de candidature que devra télécharger tout candidat. Vous pouvez également soumettre votre dossier de candidature en cliquant ici

Pour retirer les dossiers physiques de candidature sur ces aides, un interlocuteur privilégié : le SSAA (Service Scolarité et Affaires Académiques).

### LES BOURSES SUR CRITERES SOCIAUX (BCS)

#### 1. Bourse IPNET aux personnes vulnérables :

- Allocation mensuelle d'un montant de 70€ (Soixante-dix euros) pour les Masters et 50 € (Cinquante euros) pour les Licences et le Certificat en Administration Réseaux, Systèmes & Cybersécurité en 18 mois
- Destinées aux filles/femmes, aux jeunes issus des milieux défavorisés et aux groupes vulnérables : les veuves, les réfugiés, les migrants, les déplacés, les handicapés

- Nationalité : tous les pays Africains
2. **Exemption de frais de scolarité aux personnes vulnérables :**
- Exemption de 50% ou 100% des frais de Scolarité ;
  - Destiné aux filles/femmes, aux jeunes issus des milieux défavorisés et aux groupes vulnérables : les veuves, les réfugiés, les migrants, les déplacés, les handicapés
  - Nationalité : tous les pays Africains

## AIDE AU MERITE

1. **Bourse d 'excellence IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY**
  - Exemption de 50% ou 100% des frais de Scolarité ;
  - Sélection basée sur la performance scolaire ou sur un acte qui témoigne d'un Leadership certain du candidat
  - Le candidat doit avoir obtenu la mention "bien" ou plus au BAC II
  - Nationalité : tous les pays Africains
2. **Concours d'entrée et réduction de frais de scolarité de 10 à 50%**
  - Un concours d'entrée en 1ere année de Licence est organisé chaque année ;
  - Une réduction de 10 à 50% sur les frais de scolarité est accordée aux candidats sur la base de leur classement au concours ;
  - Les candidats sont évalués en Anglais, leadership et culture générale par un test automatique en ligne
  - Nationalité : tous les pays Africains

## LES PRETS

1. **Programme “STUDY NOW AND PAY LATER”, sponsorisé PAR IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY**
  - L'étudiant (e) ne paye pas les frais de scolarité qu'une fois les études achevées ;
  - Les études sont préfinancées par IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY ;
  - Durée maximale pourachever le remboursement à partir de la date de fin des études : 36 mois ;
  - Nationalité : tous les pays Africains.
2. **Programme “STUDY NOW AND PAY LATER”, sponsorisé par les institutions financières et Opérateurs Télécoms**
  - L'étudiant (e) ne paye pas les frais de scolarité qu'une fois les études achevées ;
  - Les études sont préfinancées par les banques et autres institutions financières
  - Durée maximale pourachever le remboursement à partir de la date de fin des études : 36 mois

CATEGORIE	CODE BOURSE	NOM DU PROGRAMME DE BOURSE	PRESENTATION DU PROGRAMME	FILIERES D'ETUDES CONCERNÉES	COMMENTAIRE
BOURSE SUR CRITERES SOCIAUX	BCS-IPNET1	EXEMPTION DE FRAIS DE SCOLARITE AUX PERSONNES VULNERABLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exemption de 50% ou 100% des frais de Scolarité ;</li> <li>▪ Destiné aux filles/femmes, aux jeunes issus des milieux défavorisés et aux groupes vulnérables : les veuves, les réfugiés, les migrants, les déplacés, les handicapés</li> <li>▪ Nationalité : tous les pays Africains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Licences</li> <li>▪ Master</li> <li>▪ Certificat en Administration Réseaux, Systèmes &amp; Cybersécurité en 18 mois</li> <li>▪ Certificat en Maintenance Réseaux, Microinformatique, TolP et Vidéosurveillance en 12 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce programme existe depuis la création de IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY</li> </ul>
	BCS-IPNET2	BOURSE IPNET AUX PERSONNES VULNERABLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Allocation mensuelle d'un montant de 70€ (Soixante-dix euros) pour les Masters et 50€ (Cinquante euros) pour les Licences et le Certificat en Administration Réseaux, Systèmes &amp; Cybersécurité en 18 mois</li> <li>▪ Destiné aux filles/femmes, aux jeunes issus des milieux défavorisés et aux groupes vulnérables : les veuves, les réfugiés, les migrants, les déplacés, les handicapés</li> <li>▪ Nationalité : tous les pays Africains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Licences</li> <li>▪ Master</li> <li>▪ Certificat en Administration Réseaux, Systèmes &amp; Cybersécurité en 18 mois</li> <li>▪ Certificat en Maintenance Réseaux, Microinformatique, TolP et Vidéosurveillance en 12 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce programme de bourse sera en application à partir de la rentrée académique 2021-2022</li> </ul>
CATEGORIE	CODE BOURSE	NOM DU PROGRAMME DE BOURSE	PRESENTATION DU PROGRAMME	FILIERES D'ETUDES CONCERNÉES	COMMENTAIRE

	MERITE-IPNET	BOURSE D'EXCELLENCE IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Exemption de 50% ou 100% des frais de Scolarité ;</b></li> <li>▪ Sélection basée sur la performance scolaire ou sur un acte qui témoigne d'un Leadership certain du candidat</li> <li>▪ Le candidat doit avoir obtenu la mention "bien" ou plus au BAC II</li> <li>▪ Nationalité : tous les pays Africains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Licences</li> <li>▪ Master</li> <li>▪ Certificat en Administration Réseaux, Systèmes &amp; Cybersécurité en 18 mois</li> <li>▪ Certificat en Maintenance Réseaux, Microinformatique, TolP et Vidéosurveillance en 12 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce programme existe depuis la création de IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY</li> </ul>
AIDE AU MERITE	CONCOURS-IPNET	CONCOURS D'ENTREE ET REDUCTION DE FRAIS DE SCOLARITE DE 10 A 50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un concours d'entrée en 1ere année de Licence est organisé chaque année ;</li> <li>▪ <b>Une réduction de 10 à 50% sur les frais de scolarité est accordée aux candidats sur la base de leur classement au concours ;</b></li> <li>▪ Les candidats sont évalués en Anglais, leadership et culture générale par un test automatique en ligne</li> <li>▪ Nationalité : tous les pays Africains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Licences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce programme existe depuis la création de IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY</li> </ul>

	PAYLATER-IPNET	PROGRAMME "STUDY NOW AND PAY LATER", SPONSORISÉ PAR IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'étudiant (e) ne paye pas les frais de scolarité qu'une fois les études achevées ;</li> <li>▪ Les études sont préfinancées par IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY</li> <li>▪ Durée maximale pourachever le remboursement à partir de la date de fin des études : 36 mois</li> <li>▪ Nationalité : tous les pays Africains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Master</li> <li>▪ Certificat en Administration Réseaux, Systèmes &amp; Cybersécurité en 18 mois</li> <li>▪ Certificat en Maintenance Réseaux, Microinformatique, ToIP et Vidéosurveillance en 12 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce programme existe déjà à IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY</li> </ul>
PRETS	PAYLATER-TIER	PROGRAMME "STUDY NOW AND PAY LATER", SPONSORISE PAR LES BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIERES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'étudiant (e) ne paye pas les frais de scolarité qu'une fois les études achevées ;</li> <li>▪ Les études sont préfinancées par les banques et autres institutions financières</li> <li>▪ Durée maximale pourachever le remboursement à partir de la date de fin des études : 36 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Master</li> <li>▪ Certificat en Administration Réseaux, Systèmes &amp; Cybersécurité en 18 mois</li> <li>▪ Certificat en Maintenance Réseaux, Microinformatique, ToIP et Vidéosurveillance en 12 mois</li> </ul>	